

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 26 juillet 2019

## Alerte météo : vigilance orange pour les orages à partir de ce soir sur le département de l'Isère

---

La préfecture de l'Isère appelle à la vigilance : **attention à vos déplacements notamment par la route et par le train. Prenez les précautions nécessaires pour éviter tout accident.**

La préfecture de l'Isère vous informe que Météo France prévoit à nouveau une situation fortement orageuse ce jour à **partir de ce soir**, qui nécessite une vigilance particulière.

Un épisode intense, accompagné d'orages plus localisés, est prévu à partir de ce soir et jusqu'à dimanche après-midi.

Cette nuit, le nord Isère et les contreforts des massifs Vercors et Chartreuse seront particulièrement concernés par des averses ou foyers orageux, avec un risque isolé de bourrasques et de grêle localement, ainsi que de brèves averses intenses.

A partir de samedi matin, des averses orageuses sont annoncées, qui devraient être suivies de fortes pluies généralisées jusqu'à dimanche, sur la majeure partie du département.

Après la sécheresse, un tel épisode de pluies intenses fait craindre un risque de crues locales, de coulées de boue et de débordements de torrents. Soyez particulièrement vigilants lors de vos déplacements.

Les estimations de débit varient de 50 à 80 mm, voire de 100 à 120 mm en certains points.

**Une attention particulière doit être portée aux chapiteaux, campings, parcs et manèges.**

### Conséquences possibles :

- Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- Risques de rafales de vent.
- Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre

non accompagnés de précipitations.

Devant les différents risques liés à cette alerte météorologique, le Préfet de l'Isère engage chacun à **faire preuve de vigilance et à respecter les consignes de sécurité.**

**Consignes de sécurité :**

- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent. Abritez-vous hors des zones boisées.
- Soyez prudents, en particulier dans vos déplacements et vos activités de loisir. Évitez les promenades en forêts et les sorties en montagne.
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau. Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau.
- En cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.

**Contact presse :**

Service communication de la Préfecture

04 76 60 48 05

[pref-communication@isere.gouv.fr](mailto:pref-communication@isere.gouv.fr)



@Prefet38